

LE JOURNAL MUNICIPAL DE

Cherrueix

VIE MUNICIPALE
VIE COMMUNALE
ANIMATIONS MUNICIPALES
TRAVAUX-URBANISME
VIE ASSOCIATIVE
VIE INTER- COMMUNALE
AGENDA 2024
ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

ÉQUIPEMENT
**AMÉNAGEMENT
DE LA RUE
THÉOPHILE BLIN**

P. 09



SOMMAIRE

03>05
VIE MUNICIPALE

06>07
VIE COMMUNALE

08
**ANIMATIONS
MUNICIPALES**

09>11
**TRAVAUX
URBANISME**

12>13
VIE ASSOCIATIVE

14
**VIE INTER-
COMMUNALE**

15
AGENDA 2024

16
**ANNUAIRE DES
PROFESSIONNELS**



ÉDITO

Cherrulaises, Cherrulais,

Nous avons commencé l'année 2024 avec les fermetures de nos

commerces de proximité, boucherie et boulangerie, et les voilà déjà ré-ouverts! S'il a été impossible de retrouver un repreneur pour la boucherie, un boucher ambulant vient désormais les mercredis matin dans le bourg et un traiteur a repris les locaux communaux.

Autres bonnes nouvelles, les chiffres du recensement ont révélé une population stable et les inscriptions en maternelle à l'école sont en hausse. Elles sont dues essentiellement à de nouveaux arrivants qui viennent construire à Cherrueix. Il y a eu 24 demandes de permis de construire en 2023, un record! Et le lotissement des Sablons à venir devrait maintenir cette tendance pendant encore quelques années. Cependant, les contraintes de la loi climat et résilience devraient impacter sérieusement nos droits à construire. La révision du Plan Local d'Urbanisme a intégré ces contraintes dans le nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui a été débattu en réunion publique et en conseil municipal.

**LES CHIFFRES DU RECENSEMENT
ONT RÉVÉLÉ UNE POPULATION STABLE
ET LES INSCRIPTIONS EN MATERNELLE
À L'ÉCOLE SONT EN HAUSSE**

Pour accompagner le développement de l'urbanisme, de nombreux travaux sont en cours en 2024: réaménagement de la rue T. Blin, réfection de voiries, aménagements de sécurité, renouvellement de l'éclairage public, enfouissement des réseaux, déploiement de la fibre optique... La rénovation de ces infrastructures va demander un fort investissement financier de la commune. Heureusement, notre désendettement va nous permettre d'emprunter mais nous comptons aussi sur de nouvelles recettes fiscales avec une augmentation des taxes locales pour la 1^{re} fois depuis le début du mandat.

Pour finir, vous allez avoir dans ces pages un aperçu de la vie communale, riche en événements, grâce à nos associations et à nos conseillers municipaux; merci à eux pour leur implication tout au long de l'année.

**Pour terminer, il me reste à vous
souhaiter un très bon été avec les
Jeux Olympiques à venir et le feu
d'artifice le 3 août sur la grève!**

Le Maire, Jean-Michel Taillebois

INFOS



Mairie-de-Cherrueix



intramuros.org/cherrueix



LE JOURNAL MUNICIPAL DE CHERRUEIX

1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix. Tél. 02 99 48 95 79 ou mairie.cherrueix@wanadoo.fr - Informations : www.cherrueix

Dépôt légal Juillet 2024 - Responsable de publication : JM Taillebois - Crédit Photos : JM Taillebois, E. Martinez, Céline Gest et la Maison de la baie - Édition-impression : enel-rehel.com



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Ouverte en 2006, la bibliothèque met à disposition 4 000 livres ou supports multimédias dans un espace de 120 m². En plus, un système de navette permet de faire venir à Cherrueix des livres d'une autre bibliothèque du réseau intercommunal « Lire en baie ». On enregistre tous les ans à Cherrueix une forte fréquentation d'une centaine d'emprunteurs réguliers. Ce succès, nous le devons à Marie-Madeleine Wysocki, première adjointe, décédée en 2022, qui s'est tant investie pour sa réussite.

Aujourd'hui, les 5 bénévoles n'arrivent plus à assurer le service et lancent un appel au bénévolat, 1 heure par mois, 1 heure par semaine ou plus. Chaque nouveau bénévole est formé, assure les permanences en binôme et s'engage pour les horaires qu'il souhaite et sur ce qui lui plaît : permanences, couverture des livres, réorganisation des présentoirs, choix d'achat de livres, réception des écoles. Possibilité aussi de participer à des animations, à l'organisation d'expositions ou aux Festivals du film documentaire et de Môm'en baie.

Cette année, **le festival Môm'en baie** a eu lieu dans les 11 bibliothèques du réseau Lire en Baie de la communauté de communes pour les enfants de 6 à 14 ans. Les ateliers des Petits débrouillards se sont déroulés à la bibliothèque de Cherrueix le samedi 1^{er} juin : concours de réflexes, défis d'équilibre, manipulation de maquettes des muscles du bras ou des articulations de la main...

- **Ouvertures**: lundi 16h/18h, mercredi 15h/17h et samedi 10h/12h et l'été: Jeudi 16h/18h et samedi 10h/12h.
- **Adresse**: 11, rue de l'Académie, Espace de la grève.
- **Contact**: 06 09 68 65 17 ou 02 99 80 86 34.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Françoise Strazzer a été nommée conseillère déléguée au plan communal de sauvegarde.

Élina Busson, qui est agent au service nettoyage, a été titularisée.

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux à cause de l'inflation de 2023. La mairie participera aussi financièrement à leur garantie prévoyance/maintien de salaire.



Les conditions de travail du service technique se sont améliorées avec la réfection de l'atelier municipal (clôture, alarme, éclairage, porte coulissante, isolation, douche, WC) **et l'acquisition d'un camion-benne** Renault Master 2.3 DCI pour 25 000 €.



L'HEURE DES COMPTES ET DU BUDGET

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 2023 A ÉTÉ DE 216 607 € ET SERA CONSACRÉ À L'INVESTISSEMENT EN 2024.

Les dépenses de fonctionnement en 2023 ont été de **787 508 €**. Elles ont baissé pour la consommation d'énergie électrique de **53 658 €** en 2022 à **50 078 €** en 2023. C'est le résultat des travaux, de la maintenance et des économies réalisées et ce, malgré l'augmentation du coût de l'énergie.

Les dépenses d'investissement prévues pour 2024 sont de 859 925 € dont :

- **442 172 €** pour les travaux de voirie,
- **183 295 €** pour les réseaux (électricité, éclairage, télécom, assainissement).

Pour supporter ces investissements, un emprunt sera réalisé.

La baisse des remboursements de la dette en 2025 permettra de supporter le poids de ces nouvelles annuités.

26 SEPTEMBRE 2023

CONCESSIONS DE 1 m² POUR CAVURNES AU CIMETIÈRE

Le conseil municipal a voté en faveur de la vente de concessions de 1 m² pour des cavurnes au cimetière. (Une cavurne est un dispositif implanté par les entreprises de pompes funèbres, consistant en une case creusée dans le sol, en béton armé, pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires, d'une plaque pour fermer son accès et garantir son étanchéité et recouvert d'une dalle). Le monument devra être d'une dimension maximale de 60 cm x 80 cm. Il pourra accueillir 4 urnes maximum. Le conseil a défini les tarifs et les durées des concessions pour cavurnes comme suit: **200 € pour 15 ans et 300 € pour 30 ans.**

26 SEPTEMBRE 2023

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le conseil municipal a décidé de mettre le traitement des données personnelles recueillies par la mairie en conformité avec le RGPD européen entré en vigueur le 25 mai 2018. Dans ce cadre, il a désigné le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des Données via une convention.

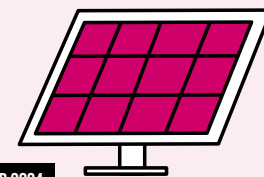


26 SEPTEMBRE 2023

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Par un décret publié le 26 août 2023, 2 200 communes françaises supplémentaires ont été autorisées à instaurer une majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Parmi ces communes, Cherruex figure dans le top 5 des communes du pays de Saint-Malo qui comptent un taux de résidences secondaires le plus élevé.

Ce pourcentage qui s'élève à 38,5 % participe à la hausse des prix de l'immobilier sur la commune et à la difficulté pour les familles et jeunes ménages de trouver à se loger à l'année. Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité **l'augmentation de 60 %** de cette taxe comme 13 des 15 autres communes du pays de Saint-Malo autorisées à le faire.



23 JANVIER 2024

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'étude des potentiels de production des énergies renouvelables sur la commune et la concertation publique du 19 décembre 2023 au 18 janvier 2024 ont permis d'identifier 9 zones prioritaires d'accélération d'énergie renouvelables, essentiellement photovoltaïques.

26 MARS 2024

TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1.5 % les taux des taxes directes locales pour un gain de 6935 €:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties: **34.29 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: **45.95 %**
- Taxe d'habitation: **12.52 %**

7 NOVEMBRE 2023

LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RECONDUITS POUR 2024

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'assainissement pour 2024:

- Montant de la part fixe annuelle: **18.50 €**
- Montant au m³: **1.20 €**

23 JANVIER 2024

CRÉATION D'UN CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF PAR LE CRNCV

Mise en délibéré le 29 novembre 2022, la décision a été prise par le conseil municipal de mettre à disposition du Centre de Ressources National de Char à Voile la maison située au 11, rue de l'Académie, sous la forme d'un bail emphytéotique. Le CRNCV rénovera le bâtiment communal pour créer et gérer un centre d'hébergement collectif. Il prendra en charge les travaux d'aménagement et bénéficiera d'une aide de **186 250 €** avec le contrat de territoire du Département, mais cette aide est conditionnée à une participation communale de 20 % de la subvention départementale, soit **37 250 €**. L'accord à la participation communale a été voté, par dix voix pour et trois abstentions, sous réserve de pouvoir disposer d'un hébergement d'urgence en cas de situation précaire et d'accueillir des groupes dans le cadre d'un intérêt public (échanges scolaires, jeunesse, sport, jumelage...) aux conditions tarifaires du centre.

20 FÉVRIER 2024

RÉNOVATION GLOBALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le contexte actuel de crise énergétique, **la réduction des dépenses énergétiques est devenue une urgence majeure** pour les collectivités territoriales, en particulier les communes.

L'objectif du Syndicat D'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est ainsi de réduire de 30 % la consommation énergétique du parc d'éclairage public d'ici 2027, soit une économie de 3,6 GWh/an, pour les communes actuellement en transfert de compétence, telle que Cherruex.

Dans ce cadre, le Schéma de Cohérence d'Ambiance Nocturne (SCAN) propose aux communes adhérentes la mise en place d'un plan de rénovation et de mise aux normes des infrastructures d'éclairage public avec un triple enjeu: la sécurité, les économies d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse. Il cible les zones et points lumineux à rénover en priorité, en fonction des besoins, des autres travaux prévus (effacement de réseaux), du degré de vétusté et du caractère plus ou moins énergivore du matériel installé.

Dans la continuité, **le SDE35 souhaite accélérer les travaux de rénovation** en proposant aux communes la mise en place de Plans Pluriannuels d'Investissement sur l'Éclairage Public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la convention de rénovation globale de l'éclairage public avec le SDE35 dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

MONTANT
PRÉVISIONNEL
DES TRAVAUX
600 337,10 €

TAUX ET MONTANT
PRIS EN CHARGE PAR LE SDE35
80 %
SOIT 480 269,68 €

MONTANT
DE LA PARTICIPATION
DE LA COMMUNE
120 067,42 €

- L'opération représentant un montant prévisionnel de travaux supérieur à 100 000€ et plus de 20 % du parc d'éclairage public, le SDE35 échelonnera le règlement de la participation de la Commune **sur une durée de 10 années**, dans le cadre d'une Avance remboursable sans intérêt, soit 12 007 €/an.
- Les économies ainsi réalisées seront de 7 109 €/an (sur la consommation et sur la maintenance), soit un investissement net de 4 898 €/an pendant 10 ans puis un gain d'autant.

Chaque intervention sur l'éclairage public va geler les subventions du SDE35 pendant 10 ans sur le secteur concerné. Il convient donc de définir dès aujourd'hui les secteurs à prioriser pour l'enfouissement des réseaux dans les 10 ans à venir. Les réseaux seront enfouis tout d'abord ruelle des Carrées en 2024 et rue Saint-Pierre en 2025. Pourrait suivre en 2027 l'enfouissement des réseaux avenue du Château. Il est décidé à l'unanimité que la suite de l'enfouissement à compter de 2029 devrait se faire sur la rue de l'Académie.



MERCI À MARIE-JOSÉE PAUL, INFIRMIÈRE

Après 31 ans de soins, Marie-Josée Paul a pris sa retraite début 2024 et passé le relais à Julie Guégan qui rejoint à plein temps l'équipe d'infirmiers composée de Jean-Marc Cacho, Julien Flaux, Manon Nobilet et Pauline Gest, sans oublier la secrétaire (02 99 48 90 52).

MÉDAILLE



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Madame **Janine Odic**, épouse Fournier, a été décorée de la Médaille Française de la Famille. Cette Cherrulaise la doit aux neuf enfants qu'elle a mis au monde et élevés dans les meilleures conditions morales et matérielles. Cette octogénaire compte aujourd'hui dix-neuf petits-enfants et onze arrière petits-enfants.

PERMANENCE SOCIALE À CHERRUEIX UN LUNDI MATIN PAR MOIS

Face à vos questions sur vos droits, sur l'éducation ou à vos difficultés de logement ou de finances, Madame Auzenet, Assistante de service social se tiendra à votre disposition à la mairie de Cherrueix, 1 lundi matin par mois (9h à 12h30) uniquement sur RDV au **02 90 02 76 50** ou **cdas-baie@ille-et-vilaine.fr**

UN NOUVEAU TRAITEUR DANS LES LOCAUX COMMUNAUX

Il s'agit de la boucherie qui, cependant, n'en est plus une puisque ce sont des plats à emporter qui, entre autres, y sont proposés par deux Cherrulais bien connus: Mireille et Christophe Chevalier. Aucun boucher n'a souhaité reprendre la boucherie après la liquidation judiciaire et ce malgré nos nombreuses démarches évoquant des locaux trop petits pour expliquer ce désintérêt. En revanche, ils conviennent bien aux traiteurs de « la pause gourmande » qui sera ouverte du mardi au samedi, de 9h à 18h.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Nous invitons les personnes vulnérables à s'inscrire sur le registre communal via un formulaire disponible en mairie afin de mieux leur porter secours lors de situations exceptionnelles (canicules, grand froid, épidémies, inondations, etc).

HORAIRES DES MARCHANDS AMBULANTS

- **LB Viandes**: Mercredi 9h/13h
- **Billig Truck, la ferme Croti'chèvre et les Escargots de la baie** (en hiver): jeudi 16h/20h
- **Chalutier Jema**: vendredi 9h/12h30
- **Pizzaoilo Al Buon Gusto**: Samedi 18h/...



RECHERCHE D'UN 2^E MÉDECIN POUR LA MAISON MÉDICALE DE CHERRUEIX

Opérationnelle en 2016 la maison médicale regroupe aujourd'hui un médecin généraliste, 4 infirmiers, des ambulanciers, une kinésithérapeute, une psychologue et une orthophoniste. Elle s'inscrit dans un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le secteur avec d'autres professionnels de santé et la pharmacie locale. **C'est dans ce cadre qu'elle recherche un deuxième médecin libéral spécialiste ou généraliste.**

SOUTIEN À L'ÉCOLE « LES MOULINS »

Pour palier à la **forte inflation en 2023**, le conseil municipal a décidé la majoration en 2024 de la subvention annuelle à la Caisse des Écoles de 5 % par rapport au montant accordé en 2023, à savoir 7 350 €.

Cela a notamment financé l'acquisition d'un vidéo projecteur dans la classe de maternelle qui a permis aux élèves de **se familiariser avec des outils numériques** utilisés dans les classes supérieures.

L'aide financière versée par la commune pour les besoins scolaires est de **147 €/enfant/an** auxquels s'ajoutent les frais des locaux mis à disposition. **Aucun frais scolaire n'est demandé aux familles.**

LA MAIRIE A AUSSI SOUTENU DIVERSES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES...

comme la réalisation d'une fresque sur le mur de l'école, le projet « École et Cinéma », la visite du musée des beaux-arts de Rennes, la visite au stade rennais dans le cadre du programme « Bouge » ou encore la sortie avec nuitée en forêt de Brocéliande.

Cette sortie réalisée dans le cadre du projet « conte » de Mme Tesnier, maîtresse des élèves de maternelle, **a aussi été financée à 50 % par l'association des parents d'élèves.**

Un sondage anonyme a été organisé en 2023 auprès des parents d'élèves concernant leur satisfaction face à l'école et aux services périscolaires. La note globale est de 4.82 sur 5, et les commentaires révèlent un service de très bonne qualité pour la garderie et la cantine, tant au niveau du service, de la qualité de la nourriture et de la gentillesse du personnel.

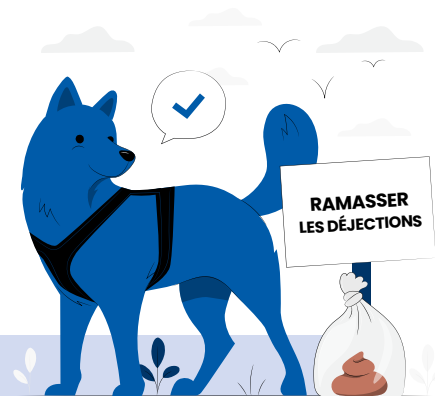


Justine Quintin est la nouvelle directrice de l'école des Moulins depuis la rentrée 2023. Elle est joignable par email ecole.0351646z@ac-rennes.fr ou au 02 99 48 94 97 (si répondeur, laissez un n° de téléphone à rappeler).



ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles **de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ou des vibrations transmises** tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion, etc sont autorisés **du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et sont interdits les dimanches et jours fériés.**



ARRÊTÉ INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS

Tout propriétaire détenteur d'un chien a l'obligation **de le tenir en laisse et de ramasser les déjections faites** dans les espaces publics suivant l'arrêté municipal du 6 mai 2022. Des distributeurs de sacs ont été posés.

ANIMATIONS MUNICIPALES

1 Fête de la musique 2023 : la municipalité a renoué avec la fête de la musique le 21 juin 2023 avec une scène ouverte à des prestations musicales et chorégraphiées : Génération fitness, le duo Apathie, Jean Yvon, Yann...

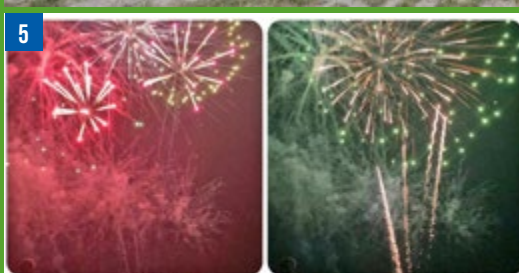


2 Fête de la mer et des littoraux : 3^e édition organisée le 6 juillet 2023 par la municipalité, les associations et les métiers de la mer.

3 Inauguration du concours photo : la mairie a organisé de nouveau au printemps 2023 son concours photo sur la thématique « Révélez la couleur jaune à travers votre ballade dans la baie et le marais ». Les 10 lauréats ont été récompensés et leurs photos imprimées et exposées le long des rues de Cherruix tout l'été 2023. En 2024, il fallait faire découvrir la beauté géométrique de la Baie et de son marais en mettant en lumière les « Lignes et courbes ». Après l'été, les photos commencent une seconde vie en étant exposées en mairie et dans les salles communales.



4 Les 10 ans du marché d'été : Les dix ans du marché ont été fêtés tout au long de l'été 2023 avec les exposants, les conseillers municipaux et le député Jean-Luc Bourdeaux, maire à l'époque de sa création. La tradition et la devise « Je fais, donc je vends » ont perduré grâce à Céline Gest, déléguée municipale et au maire actuel, Jean-Michel Taillebois.



5 Feu d'artifice : en 2024, le feu d'artifice est décalé au samedi 3 août.



6 Repas des aînés : le repas des anciens (135 personnes présentes), offert par la mairie en septembre 2023, a accueilli et honoré les deux personnes les plus anciennes présentes dans la salle. Céline Gest a remis un bouquet à Anne-Marie Pincé (assise), 102 ans. Émile Gingast, 93 ans, a reçu un coffret.

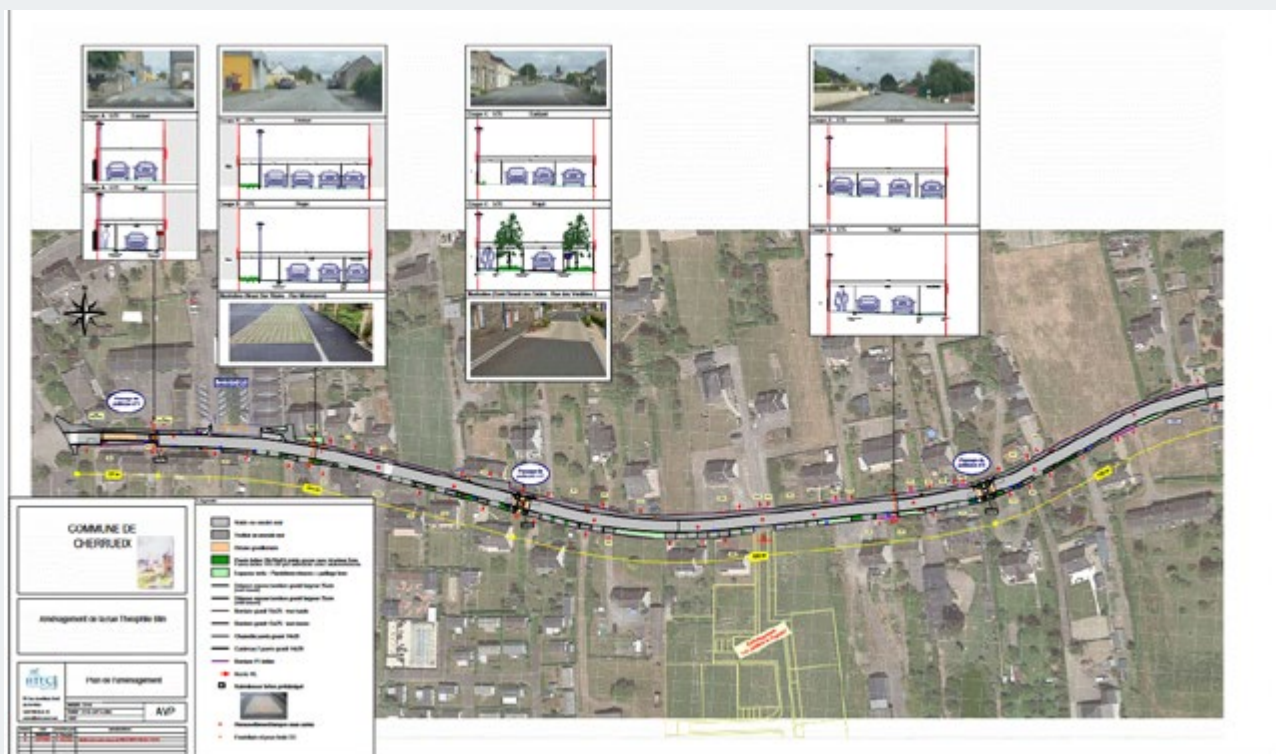


Ateliers sur la nutrition avec l'Ageclic : cet hiver, l'Ageclic a proposé à la mairie d'organiser des ateliers autour de la nutrition afin de donner des clés pour se nourrir de façon équilibrée, facilement et à moindre coût tout en évoquant l'activité physique. Des ateliers « numériques » vont être proposés début 2025. L'Ageclic s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux adultes et enfants en situation de handicap et à leur entourage. Accueil sur RDV à Dol-de-Bretagne. Tél. : 02 23 16 45 45 - clic@ageclic.fr - www.ageclic.fr.

7 Commémorations des armistices les 11 novembre 2023 et 8 mai 2024 avec les associations des Anciens combattants et des Citoyens de la paix et les enfants de l'école.

8 Le marché de pâques 2024 a réuni plus de 80 exposants pour la 10^e édition.





AMÉNAGEMENT DE LA RUE THÉOPHILE BLIN

Les travaux sont presque terminés. **Un nouvel enrobé va habiller les 557 mètres de voirie**, un trottoir va sécuriser le passage des piétons au nord sous les lampadaires. Des places de parking ont été créées au sud de la rue avec des pavés bétons. La vitesse est réduite par 3 passages de politesse. Les réseaux d’eau usées et d’eau pluviale ont été mis à jour. Des espaces verts viendront embellir le tout.

Les travaux ont été réalisés en 2 temps :

- le secteur ouest en mars et avril
- le secteur centre/est de mai à juillet.

Avant le début des travaux, il a fallu régulariser les emprises de la rue Théophile Blin sur terrains privés et procéder à l’acquisition à titre gratuit des parcelles concernées. Une réunion publique et des permanences en mairie ont aussi permis de recueillir les remarques des riverains.

La commission d’appel d’offres a mené 2 consultations publiques pour la réalisation des 2 secteurs. C’est l’entreprise Colas qui a obtenu les 2 marchés pour un **coût de 293 735 €** pour le secteur centre/est (26 mars 2023) et **de 190 168 €** pour le secteur ouest (12 décembre 2023). À chaque fois, il faut rajouter les frais de maîtrise d’œuvre d’Atec Ouest mais soustraire les subventions du département et de l’État. En 2023, l’État nous a versé **56 681 €** au titre de la Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux. Nous avons également obtenu du département **21 412 €** au titre du Fonds de Solidarité Territoriale dans le cadre du contrat d’objectif et une subvention de **18 468 €** au titre de la répartition du produit des amendes de police. Cette dernière subvention devrait être reconduite en 2024 et nous espérons du département une aide dans le cadre du programme « ambitions communes ». Enfin nous avons à nouveau sollicité l’aide de l’État.

FOCUS SUR



AU CIMETIÈRE

- **Le calvaire surmonté du Christ**, posé depuis 1933 dans le cimetière, a été changé de place par les pompes funèbres de la Baie, devant les difficultés d’accéder parfois à certains endroits du cimetière, lors de cérémonies funéraires. Le calvaire et le Christ ont été restaurés. Seule la mise en peinture or a été à la charge de la mairie.
- **Un affichage sur le portail du cimetière souligne les obligations pour les détenteurs de concessions de les maintenir en bon état. Seul l’entretien des parties communes est assuré par le service technique communal.**
- Des bacs de tri (fleurs, pots, terreau) ont été placés près du point d’eau de gauche.
- La porte donnant sur la digue a aussi **été refaite par notre service technique.**

VOIRIE ET RÉSEAUX

- L'enrobé des 960 mètres de la ruelle des Aires qui va de la D797 à la cale du Lac a été refait à neuf et des coussins berlinois ont été posés pour **72 810 €** par l'entreprise Even. Une partie abîmée de la voie « sur le bied » va aussi être reprise pour 5 817 €.
- **22 500 €** sont prévus pour la réfection des chaussées avec du « Point à Temps Automatique ».
- L'angle des rues du Han et de la Planche a été réaménagé par les services communaux afin de garantir la visibilité et de proposer des places de parking à cet endroit. **1**
- Le virage « sur le bied » depuis la route départementale D85 a été agrandi pour permettre le passage des attelages et grands gabarits en prenant sur le fossé qui a été busé.

POUR INFORMATION, IL Y A 22,328 KM DE ROUTES COMMUNALES MAIS AUCUNE TAXE ATTENANTE.

- **D85**: Le département a refait l'enrobé et les peintures de la route D85 entre le pont « sur le bied » et la D82. Cet axe a été identifié comme prioritaire lors de la réunion publique du PLU le 18 janvier 2024. En effet, **791 véhicules par jour y sont passés en 2022**. La commune a aussi fait la demande au département dans le cadre de son plan mobilité d'élargir la D85 pour aménager des zones de dépassement. **2**

- Fin mai de cette année, une nouvelle buse plastique a été posée en urgence sous la route de la Planche par les Dignes et marais et notre service technique. **3**
- Les dernières maisons étant construites le long de la ruelle des Carrées, les réseaux d'éclairage et de télécommunication vont être enfouis et de nouveaux lampadaires ont été posés pour **un coût total de 25 215 €**. La réfection de la voirie devrait suivre en 2025.
- Le coût des travaux pour l'enfouissement des réseaux aériens (télécoms, électricité, éclairage) de la rue Saint-Pierre prévu au printemps 2025 **sont estimés à 106 350 €** pour la commune. Les études seront réalisées en 2024 pour 13 869 €.

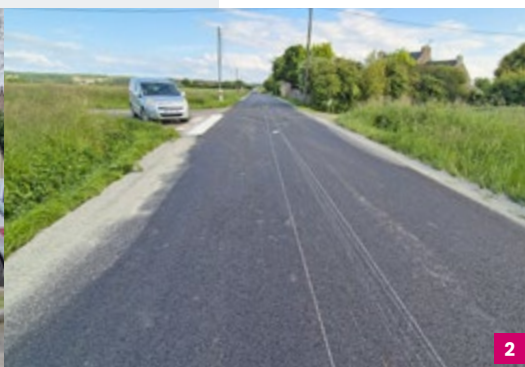
SÉCURITÉ

- **Deux arrêts de car** vont être aménagés à la Croix-Galliot, de chaque côté de la route pour remplacer l'ancien, à la sortie des virages, qui était dangereux et obligeait les enfants venant de la Croix Galliot à marcher le long de la départementale. Des « encoches » vont être réalisées pour que les cars ne s'arrêtent pas sur la voie. Le coût des travaux est de 56 724 € mais ils vont bénéficier d'une subvention de la Région de 28 000 €.
- **Une bâche de 120 m²** d'eau a été placée à l'atelier municipal pour garantir la défense contre l'incendie dans ce secteur de la commune selon les préconisations des pompiers. Le coût de l'opération a été réduit à l'achat de la bâche, soit 4 528 € car elle a été posée par nos soins avec l'aide de bénévoles.



- **Une rampe** a été installée à l'escalier qui monte sur la digue de la cale du bourg.

- **Vidéo-protection**: pour faire face aux incivilités, au vandalisme, aux vols, voire aux agressions, la commune s'est dotée de caméras. Les images sont stockées en mairie pendant quinze jours, elles ne sont pas visionnées en direct. Seuls un juge, le major de gendarmerie ou le maire sont habilités à les visionner si besoin. Aucune reconnaissance faciale ne sera effectuée. Cette surveillance est soumise à une législation stricte, garantissant le respect de la vie privée de chacun. Un affichage rappelant ces règles a été posé à l'entrée des bâtiments et de la commune. Le coût de 6 534 € a été entièrement pris en charge par la commune.





PLACE DE L'ÉGLISE

- Nos agents techniques William Gautier, Jean-Charles Beaudoin et Gwenaël Foligné désherbent et embellissent le bourg. Ils ont notamment créé de **nouveaux parterres de plantes** et redonné une seconde jeunesse au char à voile sur la place de l'église.
- Ce sont eux aussi qui ouvrent la grande porte de l'église en semaine de 9h à 17h à la belle saison.
- Enfin, **le coq**, qui risquait de chuter, a dû être retiré en 2023. Il a retrouvé sa place au sommet de l'église après réparation. Une nouvelle croix en acier forgé a aussi été posée sur un nouveau poinçon en chêne massif qui assure l'ensemble. **Le coût total de l'opération est de 16 782€.**



FOCUS SUR

**UN NOUVEAU PADD POUR LE FUTUR
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire a été débattu lors de la réunion publique du 18 janvier. Le PADD constitue la colonne vertébrale du PLU, c'est-à-dire qu'il détermine les grands choix communaux qui orienteront le développement de Cherrueix pour les 10 prochaines années. Il a été débattu et voté en conseil municipal le 20 février 2024. Il se décline ainsi :

AXE 1 : RENFORCER LA RÉSIDENTIALISATION DU TERRITOIRE

- Favoriser l'accueil d'une population permanente sur Cherrueix
- Développer une offre de logements adaptée aux différentes configurations familiales
- Intégrer les enjeux d'optimisation foncière

AXE 2 : ASSURER LA VITALITÉ DU TERRITOIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Renforcer la dynamique commerciale du bourg
- Maîtriser l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire
- Assurer la protection de l'activité agricole, structurante pour l'économie locale
- Adapter la couverture en équipements aux ambitions communales

AXE 3 : VALORISER ET PROTÉGER L'ESPACE NATUREL SINGULIER

- Préserver le cadre environnemental remarquable du territoire
- Valoriser le patrimoine bâti d'intérêt, marqueur de l'identité territoriale
- S'ancrer dans une logique de sobriété foncière

La révision du PLU entre actuellement dans sa phase réglementaire. Cette phase consiste à traduire l'ensemble des orientations du projet de PLU à travers un règlement à la fois écrit et graphique. Ce règlement donne l'ensemble des règles de construction sur le territoire par secteur géographique. La phase réglementaire comprend aussi la réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation qui précisent les principes d'aménagement à respecter sur les secteurs d'urbanisation future de la commune.

Nous rappelons que **tous les habitants peuvent s'informer et apporter leur contribution à l'étude de la révision**, faire part de leurs observations, de leurs éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de la commune, et à la prise en compte de leur cadre de vie à travers un registre mis à disposition en mairie, une exposition évolutive aussi en mairie, lors des réunions publiques, dans le présent bulletin municipal ou sur le site internet de la commune. Enfin, il y aura une enquête publique avant l'arrêté définitif du PLU.

CETTE ANNÉE UNE TRIBUNE LIBRE DANS CE JOURNAL A ÉTÉ PROPOSÉE AUX ASSOCIATIONS CHERRULAISES

LE CLUB BONNE ENTENTE DE CHERRUEIX

Rejoignez Le Club Bonne Entente de Cherrueix ! **Si vous souhaitez des activités, des rencontres, de la convivialité ou rompre l'isolement** ! À ce jour 110 adhérents font partis de notre club dans différentes activités :

- Danse en ligne : lundi de 17h30 à 19h30
- La marche : mardi de 9h30 à 11h30
- Danse bretonne : mercredi de 17h30 à 19h30
- Boule bretonne : jeudi et samedi de 14h30 à 18h
- Activités ludiques : Jeux de société 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 14h à 17h30.
- Sorties et repas organisés au cours d'année.
- Renseignements et inscriptions au 06 60 64 15 12 et à la Mairie.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens combattants et des veuves de guerre de Cherrueix a décidé depuis quelques années **d'ouvrir ses portes aux hommes et femmes qui souhaitent perpétuer le souvenir des soldats morts pour la France**, en devenant « citoyens de la paix ». Venez nous rejoindre afin de transmettre aux jeunes générations notre devoir de mémoire.

- Inscriptions et renseignements au 06 60 64 15 12.

ENTRAIDE FAMILLE CHERRUEIX



Entraide famille Cherrueix est une structure associative de proximité qui développe **des actions collectives afin de renforcer les liens sociaux, familiaux et la solidarité entre voisins pour lutter contre l'isolement** : sorties au bowling, au planétarium, soirées de Noël, de la chandeleur et trocs en tout genre. L'association a été reconnue « Tiers lieux Terre et Baie » par la communauté de communes et bénéficie à ce titre d'un accompagnement notamment pour les événements comme la Gratifieria qui a eu lieu en avril.

- On vous accueille les mercredis et samedis après midi (14h/17h) au 27, rue du lion d'or pour des jeux (de cartes, de société, du foot, basket, roller, ping-pong, vidéo, etc) et les lundis (17h30/19h) pour le ping-pong à la maison du temps libre. Une permanence numérique sera proposée au lion d'or par l'association doloise « la Passerelle » tous les premiers lundis du mois de 14h à 17h dès le 2 septembre.
- L'association est ouverte à tous dès 10 ans pour 5€/an !

LE CAP CHERRULAIS

Le CAP Cherrulais a pour but de **regrouper les Commerçants, Artisans et Professions libérales de la commune**, afin de créer une cohésion, une entraide et un réseau professionnel entre tous les acteurs de la vie cherrulaise. En 2023, nous avons été présents sur le salon « vivre au pays de Saint-Malo » afin de représenter notre commune et ses différentes activités. Nous avons aussi organisé la tombola de Noël pour remercier nos clients, 28 lots ont été offerts par les commerces participants ainsi que les partenaires de l'opération. Pour 2024, l'association prévoit de refaire la tombola de Noël, la remise en état du totem sur la route de la côte est également dans nos projets de cette année. Dans l'avenir le cap a également d'autres projets : l'organisation d'un salon regroupant les différentes activités présentes sur la commune.

LA BAIE EN FÊTE



La Baie en Fête est une association loi 1901 qui a pour but de **proposer aux Cherrulais une animation par mois afin de maintenir et créer du lien social dans notre village**. Après avoir proposé 10 manifestations en 2023, c'est un calendrier de 14 animations qui sont programmées pour 2024. L'association regroupe environ 45 bénévoles offrant plus de 1800 heures pour réaliser nos différents projets soutenus par 40 mécènes locaux. La participation de tous, bénévoles et invités, s'étend au-delà des limites de Cherrueix et contribue au rayonnement du bien-vivre en Baie.

Depuis avril 2023, le bureau de l'association est composé de 3 membres, la trésorière, Élina Busson, le secrétaire, Pierre Labaisse, le président, Fred Le Grand. Dans l'attente de vous croiser sur une de nos manifestations, l'association vous souhaite un bel été !

- Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux. Adresse mail : labaieenfete@gmail.com.

ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES ET MARAIS DE DOL

RANDONNÉE : les élus de l'Association Syndicale des Dignes et Marais sont ravis que la première édition de la RANDONNÉE organisée dans le marais le 20 avril 2024 fut un SUCCES et remercient grandement toutes les personnes et associations locales qui ont participé à l'organisation et aussi contribué à cette belle réussite. Nous vous indiquons d'ores et déjà d'une prochaine randonnée en 2025 !

TRAVAUX : nous vous informons que les travaux de broyage et de curage démarrent dès la mi-juin.

RAGONDINS : nous vous informons d'une deuxième session de formation au piégeage des ragondins en septembre 2024. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec Aurore, l'inscription est gratuite.

Nous vous rappelons que vous pouvez prendre contact avec les représentants de l'association dans votre commune : M. Jean-Michel GLÉMOT, M. Jean-Baptiste LAMBERT, M. Richard LAMBERT, M. Clovis MAHEU, M. Benoît VAÉVIEU.

- Pour toutes informations, nous sommes joignables les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 au 02.99.48.36.33 ou par mel à bureau@diguesetmarais.com ou via le site internet <https://diguesetmarais.com>.

L'ASSOCIATION LITTORAL PÊCHE À PIED



En 2023 l'association Littoral pêche à pied comptait 236 adhésions, en forte augmentation par rapport aux 186 de l'année précédente. Depuis le 21 mars 2024, un arrêté préfectoral protège le récif des hermelles sur plus de 300 ha, délimités par 5 points GPS. Il y est désormais interdit les activités de pêche maritime embarquée, sauf de la pêche à la ligne, le mouillage de tout type d'embarcation (motorisée ou non), la circulation des véhicules amphibies et des véhicules terrestres à moteur, sauf exceptions, et les activités de pêche à pied sur les récifs (huîtres) et à moins de trois mètres des récifs (tézures, filets fixes, palourdes et coques)... Le stationnement devant les dunes est conservé. Il est vivement recommandé aux pêcheurs à pied d'utiliser exclusivement « la grande passe » pour atteindre le secteur dédié aux cultures marines. **Tout le monde est d'accord avec une réglementation qui continue à protéger la baie mais sans qu'elle devienne un territoire sous cloche.**

LA MAISON DE LA BAIE

La Maison de la baie basée sur le port conchylicole le Vivier-Cherrueix est **une association d'éducation à l'environnement**. Elle propose des sorties pour les scolaires et grand public tout au long de l'année. Parmi nos sorties, vous trouverez les incontournables sorties en mytilimobile pour découvrir les parcs à huîtres creuses et moules de bouchots ainsi que les randonnées à pied dans les parties les plus sauvages de la baie.

De plus l'association est le relais local pour la réalisation de suivis scientifiques et naturalistes comme la pêche à pied sur le récif des hermelles, les ramassages de déchets ou encore le suivi du gravelot à collier interrompu (oiseau nicheur très présent sur les plages de Cherrueix). Pour en apprendre plus sur la baie du Mont-Saint-Michel et en être acteur, vous pouvez adhérer à l'association et participer aux sorties réservées.

- Plus d'informations et réservations au 02.99.48.84.38 ou maison.baie@orange.fr ou www.maison-baie.com.



©La Maison de la baie



APE DE L'ÉCOLE DES MOULINS DE CHERRUEIX



L'Association des Parents d'Élèves de l'école des Moulins de Cherrueix **s'engage à organiser des sorties et des animations pour les enfants**. De nombreux parents bénévoles participent à nos événements et contribuent à nos ventes. Cette année, la vente de Gavottes et les ventes d'apéritifs ont été un franc succès.

- À l'occasion d'Halloween, un défilé et un goûter ont été organisés, où les petits monstres ont défilé dans les rues avec leurs costumes.
 - Le marché de Noël, organisé en collaboration avec les enseignants, a réuni de nombreux exposants et a offert un moment chaleureux.
 - En avril, une chasse au trésor a animé le village, attirant familles et aventuriers pour une surprise à la clôture de l'événement.
 - La kermesse de fin d'année s'est déroulée le dimanche 23 juin de 11h à 17h. Un tournoi de palets était prévu ainsi que diverses animations.
 - Pour la rentrée de 2024, des ventes sont prévues, une fête animée pour Halloween et le marché de Noël se tiendra le 14 décembre 2024.
- **Suivez-nous sur Facebook : APEécoledesmoulins et Instagram: ape.ecoledesmoulins.**
Email : apecoledesmoulins35@gmail.com

DZIEN DOBRY LA POLOGNE



Dzien Dobry la Pologne est née le 13 février 2003 suite à la demande en 2001 du Conseiller Général **d'accueillir 5 personnalités polonaises participant aux Universités d'été à Rennes.**

Mission : visiter la région pendant 3 jours. Avril 2002, invitation de Suchy Las pour les 8 maires rencontrés. Deux ont répondu : Gérard Salardaine de Le Vivier sur Mer, Charles Bourdais du Mont-Dol. Eliane Biron et Elisabeth Martinez ont tenu à honorer cette proposition. Après un si bel accueil polonais, l'idée est venue de créer l'association DDLP avec l'objectif d'emmener des jeunes découvrir la Pologne.

14 jeunes de 11 à 15 ans ont fait ce 1^{er} voyage, suivi de nombreux échanges réguliers, de tous âges. Avec le secret espoir d'un jumelage qui reste en attente.

Info : Suchy Las veut dire Bois Sec. Nombreux sont les habitants, étudiants qui parlent ou comprennent la langue française, le Maire en priorité. La commune est à 9 km de Poznan, ville principale.

- **L'association DDLP propose actuellement des cours d'anglais adultes le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Espace de la Grève.**
Renseignements au 06 84 24 87 52.

LES DOIGTS DE FÉES

Les Doigts de fées est **une association de travaux manuels** (tricot, crochet, scrapbooking, cartonnage, macramé, points comptés, etc) que nous pratiquons ensemble sur un projet choisi ou individuellement sur un projet personnel.

- **Réunion le mardi après-midi de 14h à 17h et le soir de 20h15 à 22h15.**
Renseignements au 06 1745 5438.

CLUB DE GYM DANSE LOISIRS

Le club de Gym Danse Loisirs de Cherrueix, fort de ses 200 membres, **offre une gamme variée d'activités pour répondre à tous les besoins**. Ces activités incluent le pilates, la randonnée, le yoga, la danse de salon en ligne, le cardio step, le cardio gym, la zumba et le cross training. Encadrées par cinq professeurs diplômés et passionnés, ces activités sont l'occasion pour les membres de se maintenir en forme dans une ambiance conviviale.

Le club organise régulièrement des événements festifs et des sorties, comme le pot « Galette des Rois » et des stages de découvertes pendant les vacances scolaires. L'Assemblée Générale, suivie d'un dîner-spectacle au Cabaret Saint Michel, ainsi qu'une sortie en « Petit Train Marin », ont renforcé les liens entre les membres.

Plus qu'un simple lieu de sport, **le club est une véritable communauté axée sur le bien-être et la convivialité**. La rentrée de Septembre 2024 promet de nouvelles découvertes et expériences enrichissantes.

ACCA

L'association communale de chasse agréée (ACCA) compte 33 adhérents de 86 à 17 ans. **Nos jours de chasse sont le dimanche et les jours fériés.**

Nous sommes sollicités par la commune et les digues et marais pour la régulation des nuisibles (ragondins) et cela toute l'année. Le prélèvement est environ de 250 à 300 individus chaque année par le biais de poses de cages et de tir à l'affût. La régulation se fait également sur le renard, le corbeau et les sangliers qui par leur présence trop nombreuse occasionnent des dégâts sur les cultures au moment des semis agricoles.

Nous organisons deux manifestations :

- début août, un repas avec jambon à l'os suivi du traditionnel feu d'artifice (en remplacement du 13 juillet)
- début février un jambon à l'os en salle ou à emporter.

Le bureau compte 6 membres :
Mr Peltier François (président),
Mr Berest Daniel (vice-président),
Mr Albe Jean-Philippe (secrétaire),
Mr Halna Jean-Paul (trésorier),
Mr Biard Louis (membre)
et Mr Cossé Corentin (membre).

- **Contact au 06 41 47 65 73.**

NOROÏT-CLUB



L'équipe du Noroît-Club est très fière et heureuse des résultats obtenus par ses pilotes pendant la saison sportive 2022/2023.

Quelques résultats :

- Championnat de France Jeunes qui avait lieu à Gravelines, en équipe minime, ils ont obtenu la 3^e place.
- En juniors, Jérémy Tellier a obtenu le titre de champion de France.
- Championnat de France seniors, le titre est revenu à Amaury Martin et la 2^e place à Louis Madiou.
- Au championnat d'Europe, Amaury Martin a obtenu le titre de champion d'Europe et Louis Madiou Vice-champion d'Europe.
- Xavier Godet a obtenu la médaille d'argent et Maxime Roptin la 3^e place en standard.
- À l'issue du championnat de France des jeunes à Gravelines (Nord), le Noroît-Club a été sacré « club champion de France » et a reçu une magnifique coupe.

La relève est assurée par son école de sport qui a lieu le mercredi après-midi. En parallèle, avec ses 5 salariés, le centre de char en baie, acteur de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation, du handicap et de la formation permet à environ 10 000 personnes de découvrir le char à voile.



SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

En juin les usagers du service de collecte des déchets* ont reçu, par courrier, leur facture de redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2024. Contrairement à 2023, elle a été adressée à l'ensemble des usagers du territoire et remplace, la taxe d'enlèvement des Ordures ménagères jusqu'ici incluse sur la taxe foncière.

COMBIEN ÇA COÛTE ?	Foyers	Coefficients 2024	Tarifs 2024
	1 personne	1	121 €
	1 personne et 1/2	1,5	181,50 €
	2 personnes	1,75	211,75 €
	2 personnes et 1/2	2	242 €
	3 personnes	2,25	272,25 €
	3 personnes et 1/2	2,5	302,50 €
	4 personnes et +	2,75	332,75 €
	Résidence secondaire	2	242 €

→ **Pour rappel la redevance « particulier »** est calculée en fonction du nombre de personne dans le foyer, à partir des éléments recensés par les ambassadeurs pendant l'opération « porte à porte » et mis à jour lors de la distribution des bacs. La redevance « Non-ménages » est, quant à elle, calculée en fonction du volume de déchet collecté, estimé dans l'année, et conclu via une convention depuis janvier 2024.

Pour les usagers qui ont choisi **le paiement** en 4 prélèvements, l'échéancier sera indiqué sur la facture. Pour les autres, le règlement se fait une seule fois selon les modalités indiquées sur la facture.

En cas **de réclamation**, les usagers devront faire leur demande via le site internet de la Communauté de communes (à privilégier). Les réclamations doivent se faire dans un délai de 2 mois après la facturation (date de facture). Le service de collecte des déchets se tient à votre disposition au **0 805 691 343 (N° vert gratuit)**.

* La collecte des ordures ménagères a lieu les lundis et celle du recyclage les mardis tous les quinze jours.

LES ACTUALITÉS DU SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne **fixe l'objectif d'assurer une gestion intégrée du Marais de Dol**. L'année 2024 sera consacrée à la finalisation du diagnostic avec une phase d'audits de l'ensemble des acteurs du marais. Un questionnaire sera mis en ligne cet été pour recueillir les perceptions des habitants et usagers du marais. Il sera relayé par chaque mairie. Les sujets tels que les conséquences du changement climatique dans le marais seront également abordés tout au long de l'étude. L'étude est financée à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20 % par la Région Bretagne, 10 % par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20 % par le SBCDol et l'association syndicale des Digue et Marais de Dol.



COMPOSTAGE

Une première aire communale de compostage collectif a été installée sur le parking de la Saline le 26 avril 2024. Elle sera gérée par François de l'association Compost'tout et Madame Frain, riveraine et bénévole cherrulaise référente de cette aire.

SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL

Le Programme d'Études Préalables (PEP) au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) des Polders et Marais de la Baie du Mont-Saint-Michel **a été validé par monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine le 7 mars 2024**. La mise en œuvre des études peut donc commencer selon le calendrier prévisionnel défini avec notamment la mise en place de 2 piézomètres à Cherrueix pour mesurer le niveau de la nappe phréatique.



FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique a commencé avec la pose de 3 armoires sur la commune. Le déploiement du nouveau réseau commencera à l'automne 2024: si le câble téléphonique actuel est souterrain alors le passage de la fibre sera souterrain; s'il est aérien, le câble téléphonique actuel sera dédoublé par une gaine au-dessus pour la fibre. Ainsi pour permettre cette installation, les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies et dégager 1 m en dessus et 50 cm en côté des lignes téléphoniques sinon la fibre ne passera pas!

Le réseau en cuivre restera en place jusqu'en 2030 et la commercialisation de la fibre ne commencera qu'en 2025 voire 2026 alors attention aux arnaques! Enfin, le déploiement de la fibre a rendu obligatoire la mise à jour des adresses de la commune, ce qui pourra donner lieu à quelques ajustements.



CENTRE DE LOISIRS À CHERRUEIX

Le centre de loisirs du Lion d'or ouvrira cet été, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 12 ans. Les inscriptions se font sur le site internet de la communauté de communes.

Contact : 06 70 01 66 98 et acmclv@ccdol-baiemsm.bzh

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Accompagnement personnalisé des enfants et familles (fragilité sociale, familiale, médicale, scolaire, culturelle...)

Tél : 02 57 64 10 54.

LA MAISON DES PRODUITS DU TERROIR ET DE LA GASTRONOMIE

Ouverte du mercredi au dimanche, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, elle accueille des expositions toute la saison touristique.

QUAND ?	QUOI ?	QUI ?	OÙ ?
06 JUILLET	Fête de la mer et des littoraux	Mairie	Rue de la plage
06 JUILLET	Concours Photo hors les murs	Mairie	Bourg
11 JUILLET AU 22 AOÛT	Marché d'été de 17h à 20h	Mairie	Bourg
13 & 14 JUILLET	Braderie	La baie en fête	Près du Mascaret
21 JUILLET	Ad Amorem	Mairie, conseil pastoral	Église
26 JUILLET	Diffusion de l'ouverture des JO	La baie en fête	Espace de la grève
03 AOÛT	Feu d'artifice	Mairie	Grève
03 AOÛT	Repas/animations	Associations des chasseurs	Maison du temps libre
15 AOÛT	Célébration/bénédiction	Conseil pastoral, la baie en fête	Grève, rue de la plage
17 & 18 AOÛT	Challenge Revert	Noroît Club	Grève, rue de la plage
08 SEPTEMBRE	Forum des associations	Mairie, associations	Maison du temps libre
14 SEPTEMBRE	Tournoi de football	La baie en fête	Grève
13 OCTOBRE	Repas	Anciens combattants	Maison du temps libre
OCTOBRE	Halloween	Association Parents d'Élèves	Bourg
02 NOVEMBRE	Soirée	La baie en fête	Maison du temps libre
29 & 30 NOVEMBRE	Téléthon	Dzien Dobry La Pologne	Maison du temps libre
29 & 30 NOVEMBRE	Marché de Noël	La baie en fête	Maison du temps libre
14 DÉCEMBRE	Marché de Noël	Association Parents d'Élèves	Espace de la grève
DÉCEMBRE	Tombola de Noël	CAP Cherrulais	Commerces

AGENDA 2024

ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

HABITAT / TRAVAUX / RÉNOVATION / PAYSAGISTE				
Nouvelle Demeure	Agence immobilière	Duval	Nicolas	06 01 73 29 72
Académie Du Bel Aménagement	Aménagements intérieur/extérieur	Patrick	Ruel	06 79 29 14 90
Couverture 35	Couvreur	Dubloc	Gaëtan	06 86 82 82 67
Habit Bois	Menuiserie	Flaux	Michel	06 81 29 31 48
SARL FB Maçonnerie	Travaux neuf/rénovation	Frédéric	Bruézière	06 98 84 87 08
Climaniak	Climatisation, chauffage, PAC...	Duchesnes-Martins	Corentin	06 81 97 49 18
SAS Guillaume	Rénovation maçonnerie	Guillaume	Laurent	02 99 48 93 96
Bastard Paysagiste	Paysagiste	Bastard	Benoît	06 43 15 10 93
BIEN-ÊTRE				
Elodie bien être	Institut de beauté	Geffroy	Elodie	06 60 81 98 83
Massage du Monde by Céline	Massages	Dutertre	Céline	06 34 16 58 45
La fée cocoon	Massages & rando pêche à pied	Aubin	Stéphanie	06 62 14 62 46
Aloé Vera de la Baie	Vente de produits de bien être	Dutertre	Maryvonne	06 30 85 43 61
BAR / RESTAURANT / SALON DE THÉ / RESTAURANT / TRAITEUR / BOULANGER				
Brasserie des Ribines	Bar brasserie	Leprizé	Bruno	07 48 13 48 95
La Sardine	Bar restaurant	Ponaire	Sandrine	02 99 48 98 61
La Théière	Salon de Thé	Marcadet	Christine	06 71 04 91 42
Ker Nouna	Restaurant bord de mer	Le Veillo	François	02 99 80 84 76
Poissonnerie Chistrel	Traiteur et dégustation	Chistrel	Cindy	02 23 15 07 34
La pause gourmande	Traiteur, plats à emporter	Chevalier	Christophe	02 99 46 31 17
L'Artisan Boulangerie Pâtisserie	Boulangier Pâtissier	Letexier	Eric, Coralie	02 99 46 31 49
MULTI-SERVICES / ÉPICERIE				
Multi-services	Multi-services	Dylan	Colnat	07 66 89 79 27
Viveco - Episervice	Épicerie	Nicolas	Cédric	09 77 96 29 84
CAMPING / CHAMBRES D'HÔTES				
Camping Le Tenzor de la Baie	Camping 3 étoiles	Macé	Nathalie	02 99 48 98 13
Aux couleurs de la baie	Chambres d'hôtes	Cambla	Pierre	06 14 77 90 92
Chambre d'hôtes	Chambres d'hôtes	Gohin	Jocelyne	02 99 80 83 27
La Renardière	Chambres d'hôtes	Neau	Isabelle	06 78 71 55 14
VENTE DIRECTE				
Ferme de la Blanchardière	Vente à la ferme	Vaévien	Annie, Benoît	06 40 53 50 11
Ferme de la Bassière	Vente d'œufs bios de plein air	Genêt	Florent	02 99 48 91 91
Apérabay	Vente de coquillages farcis	Lagrève	Sébastien	06 45 11 90 23
Aux plantes de la baie	Vente de plantes	Trentesaux	Julien	02 99 48 96 98
Ferme des Beaux Bois	Vente directe à la ferme	Bourgeaux	Corinne	02 99 48 86 71
Urhéant	Vente directe coquillages	Urhéant	Bruno	06 75 38 77 21
ARM	Vente directe légumes producteur	Lambert	Richard	
Madiou	Vente directe pêcheur	Madiou	Claudine	
HABILLEMENT / ACTIVITÉS / DÉCOUVERTE DE LA BAIE / CHAR À VOILE / PEINTURE / CÉRAMISTE / ÉVÉNEMENTS				
Friperie Family	Prêt-à-porter et habillement	Jarril	Virginia	06 34 45 97 11
Le Train Marin	Découverte de la baie	Neau	Annabelle	02 99 48 84 88
Char en Baie	École de char à voile	Josse	Ginette	02 99 48 83 01
Les ateliers d'art du marais blanc	Vente et cours de peinture	Giraudon	Claire	06 08 63 24 09
Neyrinec'h Breizh'Art	Céramiste potier	Neyrinck	Michel	07 68 39 21 88
Oa Event's	Organisation événementiel	Derrien	Audrey	06 68 14 26 47
Location de salle	Location salle de réception	Taillebois	Francis	02 99 48 84 32
AUTRES : GARAGE / TRAVAUX AGRICOLES / RÉSIDENCE				
Proximeca	Garage	Guesnon	Jean-Luc	02 99 48 99 99
R'camping Car	Réparation/vente/entretien	Richard	Blin	06 31 21 18 27
Le Mascaret	Résidence ADAPEI			02 99 48 88 50
ETA JAN	Travaux agricoles	JAN	Sébastien	06 81 45 67 80

HORAIRES ET CONTACTS

- **Mairie** : du lundi au vendredi : 8h45-12h30 et le vendredi : 14h30-17h30.
1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix. Tél. 02 99 48 95 79 ou mairie.cherrueix@wanadoo.fr
Informations : www.cherrueix.fr, Facebook & www.intramuros.org/cherrueix
- **Agence postale** : du lundi au vendredi: 9h-12h - Fermeture le samedi. Tél. 02 99 48 93 45.
- **Bibliothèque** : lundi : 16h-18h, mercredi : 15h-17h, samedi : 10h-12h.
Cet été : Jeudi : 16h-18h, samedi : 10h-12h. Tél. 02 99 80 86 34. 11, rue de l'académie

